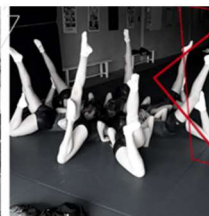
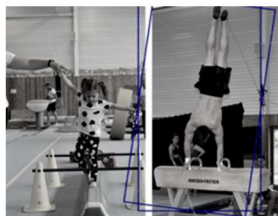




CERCLE SPORTIF LAÏC GYMNASTIQUE SAINT-VALLIER



COTISATIONS SAISON 2025/2026

 **Prix applicable selon la section choisie (prix pour la saison) :**

Activités non compétitives

Section	Licence FFGYM	Cotisation club	Montant total
Babygym (18 mois à 3 ans)	65 €	65 €	130 €
Eveil gymnique (4 et 5 ans)	65 €	65 €	130 €
Gymnastique Loisirs (à partir de 6 ans)	70 €	70 €	140 €
Parkour	70 €	110 €	180 €
Etudiant GAF/GAM	70 €	40 €	110 €

Activités non compétitives adultes

Section	Licence FFGYM	Cotisation club	Montant total
Strong by Zumba – Renforcement musculaire	70 €	110 €	180 €
Zumba	70 €	110 €	180 €
Strong by Zumba + Zumba	70 €	125 €	195 €
Circuit training	70 €	110 €	180 €

Activités compétitives

Section	Licence FFGYM	Cotisation club	Montant total
Gymnastique acrobatique (à partir de 7 ans)	70 €	110 €	180 €
Teamgym (à partir de 10 ans)	70 €	110 €	180 €
Gymnastique GAM/GAF 2 entraînements	70 €	125 €	195 €
Gymnastique GAM/GAF 3 entraînements	70 €	135 €	205 €
Gymnastique GAF 4 entraînements	70 €	145 €	215 €
Etudiant GAF/GAM	70 €	70 €	140 €

Remise et réductions spécifiques :

- **Remise « famille » (à déduire du montant total des cotisations normalement dues)**

Réduction de 15 euros si 2 licenciés (même adresse) / réduction de 30 euros si 3 licenciés (même adresse), etc.

- **Tarif multi-activités**

En cas d'inscription, pour un même licencié, à plusieurs activités, il conviendra d'ajouter 40 € au tarif de la licence la plus élevée.

Exemple : pour un licencié qui souhaite s'inscrire en activité Loisirs et Gymnastique acrobatique, il conviendra de payer 220 euros (180+40)

Modalités de règlement :

Notre club accepte les règlements par chèques, espèces, chèques vacances ANCV et coupons sport ainsi que le paiement en ligne sur le site sécurisé :

<https://www.payassociation.fr/cslgymnastique71/paiement>

Modalité de paiement via le Pass'Sport :

Tous les foyers éligibles à ce dispositif (bénéficiaires de l'Aide de Rentré Scolaire) pourront prétendre à une remise de 50€ sur le coût de la licence (dans la limite des crédits disponibles).

Il conviendra de nous communiquer le code reçu par mail.

Infos complémentaires sur le site <https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass->

Possibilité de règlement échelonné (paiement en 3 fois au maximum) selon les modalités ci-dessous

Dans tous les cas, la TOTALITE du règlement devra être fournie en même temps que l'ensemble du dossier et au plus tard le 1er Octobre.

1er règlement : 80 euros (encaissement immédiat)

2ème, 3ème règlement : 1/2 du solde de la cotisation avec un encaissement au 5 de chaque mois suivant le 1er encaissement pour les paiements par chèque et CB.

Merci de nous préciser à l'inscription si vous avez besoin d'une attestation de paiement.

Plus d'informations ! Scannez moi...

